

Rapport de mission inter-organisations de suivi et de mise à jour de la situation des personnes déplacées dans les localités de Kaseke, Katalukulu, Katongo, Kikonde et Sebele en Zone de santé de Fizi



Période de la mission : du 12 au 15 juillet 2022.

Participants à la mission :

- Nations-Unies : OCHA

- ONG internationales : CARE INTERNATIONAL, IMC et SCI

- ONG nationales : ACAD, ADED, AIDES, ANOVEV EF3, AVREO, CARITAS DEVELOPPEMENT UVIRA, CEDIER, CODEVAH, EPF, HCC, KUA, SOFIBEF, TPO-RDC et VVA

1. Contexte et justification de la mission

Cette mission inter-organisations s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation des personnes déplacées victimes de la persistance des violences armées dans la région de Fizi au cours de trois derniers mois. Ces violences commises par les groupes armés sont généralement accompagnées par des actes d'incendies de maisons, de vol de bétails et de pertes des vies humaines. Elles ne cessent de contraindre des milliers de personnes civiles à abandonner leurs habitations vers différentes localités. Entre mars et juin dernier, les autorités administratives ont alerté de l'arrivée des personnes déplacées dans les localités de Kaseke, Katalukulu, Katongo, Kikonde et Sebele en Zone de santé de Fizi. Ces alertes sont enregistrées dans le système sous les numéros Ehtools 4376 et 4377.

C'est ainsi que les partenaires ci-haut repris œuvrant dans la région de Baraka-Fizi-Uvira ont sollicité le soutien de OCHA, dans le cadre d'efforts inter-organisations, d'organiser et conduire cette mission pour se rendre compte des conditions dans lesquelles vivent ces personnes déplacées et leurs communautés hôtes, vérifier leur nombre, évaluer l'assistance dont elles ont besoin, et proposer les recommandations en guise de réponses à l'endroit des acteurs humanitaires.

2. Accessibilité géographique de la zone visitée

Toutes les localités visitées sont accessibles par véhicule et moto. Elles sont situées sur l'axe Malinde-Kikonde en passant par Sebele. Le tronçon routier Malinde-Sebele est en cours de réhabilitation par l'ONG CODEVAH avec le financement des Fonds Humanitaires en RDC. Le tronçon Sebele-Kikonde est praticable avec quelques points chauds nécessitant des travaux de réhabilitation pour mieux permettre l'acheminement d'intrants humanitaires. Selon les informations recueillies, il y aurait des personnes déplacées dans des zones situées au bord du lac Tanganyika. Ces zones sont accessibles physiquement à pieds. Elles seraient localisées dans les milieux affectés par la montée récente des du lac Tanganyika.

3. Accès humanitaire et acceptation communautaire

Les localités visitées sont contrôlées par les forces congolaises de défense et sécurité qui assurent la protection des civils et des partenaires humanitaires. Leur présence est visible. Le long de l'axe évalué, la mission n'a observé aucune barrière érigée. Les entretiens avec les leaders communautaires ont indiqué la présence des milices armées dans certaines zones aux alentours de l'axe évalué. Ces zones sont également des milieux d'accueil des personnes déplacées. Cette situation nécessite des alternatives communautaires pour mieux assurer la protection des opérations humanitaires. Lors de cette mission, OCHA a organisé à Sebele un séance de promotion des principes humanitaires pour l'amélioration de l'accès et acceptation avec les représentants des différentes couches des communautés de cette localité (officiers militaires et policiers congolais, dirigeants coutumiers, leaders religieux, membres des différentes corporations de la société civile locale, et responsables des structures communautaires de base). Les participants sont venus de localités de Kaseke, Katalukulu, Malinde, Mulongwe, Sebele et Kikonde. La poursuite de cette activité s'avère pertinente pour maintenir l'accès et l'acceptation des opérations humanitaires en faveur des personnes touchées par le mouvement de population dans cette partie de la région de Fizi. Il sied de noter qu'au cours du premier semestre 2022, six humanitaires travaillant pour deux ONG internationales ont été affectés par des actes d'enlèvement à Katalukulu (le 13 mars) et Malinde (le 24 janvier) de la part des individus armés identifiés aux miliciens Mai-Mai.

4. Couverture en réseau de téléphonie mobile

L'ensemble des localités visitées et ses différents axes où vivent des personnes déplacées sont couverts par les réseaux de téléphones mobiles (Airtel, Orange et Vodacom). Ces réseaux (particulièrement Airtel) servent également pour la connexion Internet mobile et le transfert monétaire.

5. Méthodologie de collecte des informations et données

- Entretiens avec les personnes ressources : autorités locales (administratives, militaires, policières, sanitaires et sécuritaires), leaders communautaires, présidents des comités des déplacés, responsables des organisations communautaires de base, etc.
- Focus group avec les personnes déplacées dans les zones visitées.
- Documentation : consultation-analyse-vérification et triangulation des données primaires

- Observation directe de la situation sur le terrain

6. Objectif de la mission

- Mettre à jour les chiffres des personnes déplacées vivant dans les localités d'accueil et se rendre compte de leurs conditions de vie, à travers les entretiens de groupes et l'observation directe.

7. Principaux constats et résultats de la mission

7.1. Mouvements de populations

- Présence des personnes déplacées dans les localités visitées. Au moment de la mission, ces personnes déplacées sont toutes en familles d'accueil. La majorité d'entre elles n'a pas encore totalisé plus de trois mois. Leurs conditions de vie sont jugées précaires en raison notamment du manque d'assistance dans les secteurs clés tels que vivres, non vivres, protection, abris, etc. Aucune de ces personnes déplacées n'a envisagé le retour dans les prochains jours en raison de la précarité des conditions sécuritaires en villages de provenance et/ou d'origine. Il est donc plausible que la présence de ces personnes déplacées pourrait perdurer.

| Synthèse de la présence des personnes déplacées dans les localités visitées | | | | | | |
|---|------------|---------------|-----------|--------------|---------------|----------------------------|
| # | Localité | Groupement | Secteur | Ménage | Taille Ménage | Période d'arrivée |
| 1 | Kaseke | Batombwe | Mutambala | 449 | 3 726 | Mars Avril Mai et Juin2022 |
| 2 | Katalukulu | Batombwe | Mutambala | 186 | 1 476 | Mars Avril Mai et Juin2022 |
| 3 | Katongo | Batombwe | Mutambala | 80 | 615 | Mars Avril Mai et Juin2022 |
| 4 | Kikonde | Bashikalangwa | Ngandja | 1 966 | 14 314 | Mars Avril Mai et Juin2022 |
| 5 | Sebele | Babungwe Sud | Ngandja | 6 394 | 54 373 | Mars Avril Mai et Juin2022 |
| Total | | | | 9 075 | 74 504 | |

Recommandation

- Des observations de certains membres de la mission, il est certifié la présence des personnes déplacées dans les quatre quartiers que compte la localité de Sebele. Les effectifs identifiés avec le soutien des autorités de base nécessitent une contre-vérification (opérations des enregistrements) dans le but d'obtenir des vrais chiffres des personnes déplacées dans cette localité.

7.2. Besoins sectoriels

7.2.1. Abris et articles ménagers essentiels

La mission a visité plusieurs ménages des personnes déplacées et familles hôtes. Des besoins importants en abris et articles ménagers essentiels ont été observés. Certaines habitations des personnes déplacées utilisent des habits usés et déchiquetés comme moyens de couchage. D'autres recourent aux feuilles sèches de bananiers. Le marché de Sebele offre la possibilité aux personnes déplacées de l'axe visité de se procurer en articles ménagers essentiels et autres biens de premières nécessités. Ces personnes déplacées ont des difficultés pour accéder à ces articles non alimentaires en raison de faibles capacités financières. Pour préparer leurs aliments, les personnes déplacées utilisent les ustensiles de cuisine des familles d'accueil.

Recommandation

- Distribution des articles ménagers essentiels aux personnes déplacées et des Kits d'hygiène intime aux femmes et filles en âge de procréation ;
- Appui en abris transitionnels pour les ménages déplacés.

7.2.2. Eau, Hygiène et Assainissement

- **Eau potable.** Les localités visitées sont desservies en eau potable à travers différentes adductions construites successivement par OX FAM et TEARFUND depuis 2019. Au vu du nombre élevé des personnes déplacées dans ces localités, le besoin en eau a sensiblement augmenté car ces adductions ne sont plus capables de desservir toute la population. Les comités de gestion des points d'eau ont fixé des horaires de puisage selon les quartiers, une fois par jour. La faible capacité de stockage de l'eau dans les ménages ne permet pas à ceux-ci de conserver de l'eau pendant 24h. Suite à cette difficulté, ces communautés utilisent l'eau de rivière pour répondre aux différents besoins dont la boisson, la cuisson, vaisselle, etc. Ce qui les expose aux différentes maladies d'origine hydrique dont le choléra. Ce constat a été fait aussi dans les formations sanitaires ainsi que les écoles de ces entités administratives.
- **Hygiène.** Toutes les écoles de ces agglomérations n'ont pas de kits de lavage des mains. Les formations sanitaires en disposent en des nombres limités qui ne permettent pas de couvrir les besoins. Les comités d'hygiène et de salubrité ainsi que les brigades scolaires existent mais nécessitent des formations de renforcement de capacités sur leur rôle et responsabilités.
- **Assainissement.** Les latrines des écoles et formations sanitaires dans les localités visitées sont insuffisantes et non hygiéniques. En plus, elles ne respectent pas la séparation de sexe et de statut homme-femme. La superstructure de la majorité de ces latrines est en état de délabrement très avancé qui nécessite une réhabilitation. Aucune latrine ne permet pas la gestion de l'hygiène menstruelle et aussi l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'environnement scolaire et sanitaire est sale. Et toutes les structures ne sont pas clôturées. Les cours sont exposées à la divagation des animaux domestiques. Les zones à déchets ne sont pas sécurisées et manquent certains ouvrages tels que les incinérateurs, fosses à placenta. Les visites avec observations effectuées dans la communauté ont identifié la défécation à l'air libre. Ce qui contribue à la prolifération des maladies des mains sales. Quelques ménages ont des latrines non hygiéniques lesquelles sont utilisées par cinq à six ménages ayant une promiscuité accrue suite à l'arrivée des familles déplacées. Les formations sanitaires et les écoles ne disposent pas de kits de nettoyage et entretien des latrines. Les infrastructures sanitaires et scolaires sont état de délabrement très avancé.

Recommandation

- Augmenter les points d'eau dans les villages ainsi que le nombre des bornes fontaines.
- Augmenter la capacité de stockage et de puisage de l'eau dans différents ménages, les écoles et les formations sanitaires.
- Construction/réhabilitation des latrines dans les écoles et formations sanitaires, séparées selon le sexe et le statut, ainsi que dans la communauté en tenant compte de gestion de l'hygiène menstruelle ainsi que l'accès des personnes à mobilités réduites.
- Doter les formations sanitaires et écoles en kits WASH, kits d'entretien et nettoyage des latrines, kits d'entretien environnemental
- Doter les Formations sanitaires en Equipement de protection individuelle
- Procéder à la formation des comités d'hygiène et de salubrité ainsi que les brigades scolaires
- Construire et/ou réhabiliter des infrastructures scolaires et sanitaires
- Construire des enclos pour sécuriser les formations sanitaires et écoles ainsi que les zones à déchets.

7.2.3. Education

L'évaluation du secteur éducation a été réalisée dans la localité de Sebele qui compte 28 écoles primaires dont trois privées et 18 Ecoles secondaire dont une privée. Parmi les écoles primaires publique 13 sont payées et 12 qui ne sont pas payées. Chaque écolier paie un forfait mensuel pour soutenir les enseignants et le fonctionnement de l'école. Ce paiement de la prime des enseignants, la famine, les maladies et déplacement des parents d'un endroit à un autre, les abus physiques et émotionnels sont des causes d'abandons des enfants. Les écoles qui sont payées par l'Etat sont pléthoriques, mais avec l'arrivées des enfants déplacés, la situation s'est compliquée. La moyenne par salle est de 90 élèves pour un enseignant. La zone de Sebele – Kikonde n'a aucun partenaire en Education depuis Décembre 2021 que l'ONG TPO a fini son projet d'Education en situation d'urgence et qui appuyait six écoles en termes de construction des infrastructures scolaire et la formation des enseignants. Sur le plan infrastructure 9 sont locateurs, 6 sont dans leurs bâtiment scolaires construits en paille mais dans un état de dégradation très avancée, 1 construite en brique cuite mais détruite par un vent violent et elle est unique dans le village de KASAKA à 4km de Sebele centre. Les infrastructures sanitaires sont insuffisantes dans certaines écoles et dans d'autres ça n'existent pas et les enfants ses débrouillent dans la forêt et d'autres chez les privés proches de l'école.

Recommandation

- Organiser une évaluation sectorielle approfondie pour déterminer les besoins réels des enseignants en termes de formation, déterminer le nombre des enfants déplacés et de la population hôte hors système scolaire, les besoins en termes de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires et sanitaires, des redynamisations et la formation des structures des enfants à l'écoles, les besoins en matériels et équipements scolaires.

7.2.4. Protection et risques de protection

Dans les localités visitées, la protection des personnes déplacées ne pose pas des problèmes du fait de la présence remarquable des forces congolaises de défense et sécurité. Malgré cette assurance fournie par les dirigeants locaux, la zone évaluée a enregistré quelques incidents de protection à la suite des arrivées des personnes déplacées durant la période de mars à juin dernier. Ces incidents sont liés aux mésententes entre les ménages déplacés locataires et leurs bailleurs pour non-paiement de loyers, des difficultés d'accès à la terre (champs) et d'accusation de sorcellerie. Dans les ménages déplacés, plusieurs cas de mariage précoce ont été notés. Les dirigeants coutumiers se sont plaints de la présence en nombre des enfants non accompagnés et des enfants séparés. Des cas des viols sur mineur ont été documentés parmi les ménages séparés. Ces victimes n'ont pas bénéficié d'une prise en charge médicale bien que les formations locales soient appuyées par des partenaires humanitaires. Lors des entretiens avec les dirigeants locaux, il a noté l'existence des conflits de pouvoir au sein des quelques familles régnautes. La persistance de ces conflits contribue d'une manière et d'une autre à la montée des assassinats ciblés.

Recommandation

- Réaliser une évaluation approfondie du secteur de protection
- Nécessité de la présence des acteurs en protection, membres du cluster protection, pour renforcer le monitoring des incidents, prévention, réponse ainsi que la collecte des données et la documentation des incidents et violations de droits humains ains que la prévention et réponse aux VBG, la protection de l'enfant en situation d'urgence et également les activités de LTP.
- Assurer la prise en charge des enfants non accompagnés et leur réunification familiale
- Mettre en place des maisons d'écoute en faveur des victimes des violences sexuelle

7.2.5. Santé & Nutrition

Dans les localités visitées, les personnes déplacées éprouvent d'énormes difficulté à accéder aux soins de santé de qualité. A Kikonde et Sebele, les soins médicaux essentiels sont gratuits à toutes les personnes déplacées. Cette gratuite est soutenue par l'ONG International Medical Corps (IMC). Cette gratuite touche aussi les autres malades vulnérables des communautés hôtes comme les enfants de moins de cinq ans, aux les adultes de plus de 65 ans, survivants de viol et aux handicapés dans ces deux aires de santé. L'appui de l'IMC couvre aussi les

frais de référencement aux soins du niveau secondaire. Cependant, l'arrivée des personnes déplacées provoque des nouveaux besoins en soins qui risquent de dépasser les capacités prévisionnelles de l'IMC. Des cas de malnutrition modéré et sévère sont observés dans la zone, spécialement pour les enfants dont l'âge varie entre 6 et 59 mois ainsi que les femmes enceintes et allaitantes.

Recommandation

- Poursuivre le plaidoyer avec IMC pour que les autres localités d'accueil des personnes déplacées soient intégrées dans sa planification en cours.

7.2.6. Sécurité alimentaire et Moyens de substance

Les localités visitées sont en Phase 3 de l'IPC 2022 et se trouvent en situation de sécurité alimentaire préoccupante avec l'arrivée des personnes déplacées depuis mars jusque fin juin dernier. La présence de ces personnes déplacées pèse sur la population hôte au plan alimentaire. Lors des entretiens avec les communautés, il a été noté que la majorité des habitants des localités visitées pratique l'agriculture d'autosuffisance alimentaire. Les personnes déplacées se trouvent dans les familles d'accueil et rencontrent des difficultés sérieuses pour l'accès à la nourriture.

La fréquence de consommation alimentaire est d'un repas par jour pour les ménages déplacés et deux fois pour les familles d'accueil. La majorité d'entre elles survivent difficilement grâce aux travaux journaliers occasionnels agricoles dont la rémunération est de moins d'un dollar par tâche. Nombreux n'ont pas accès à la terre par manque des moyens financiers pour louer les espaces à cultiver. Ceux qui accèdent aux champs fertiles manquent d'intrants agricoles (semences et outils aratoires) pour assurer la production agricole ainsi que les bétails. Les femmes qui représentent plus de 80% de la main d'œuvre pour les activités agricoles rencontrent plusieurs difficultés dans l'exercice de leur travail. Ces difficultés sont entre autres : marcher pendant plus d'une heure avant d'arriver aux champs. Certaines d'entre elles subissent des cas d'enlèvement et de viol par les groupes armés qui font la loi dans plusieurs localités du territoire de Fizi, la hausse du prix de la main d'œuvre pour les activités champêtres, l'augmentation de prix des produits de première nécessité sur le marché local, etc. Il sied à signaler que la majorité d'hommes n'exercent pas de travaux champêtres et les abandonnent à leurs femmes qui ne sont pas en mesure de cultiver une vaste étendue de champ ; ce qui est l'une des causes d'une faible production agricole. L'insuffisance des outils aratoires et semences améliorées a été signalée par les familles d'accueil dont la majorité vit de l'agriculture qui reste la principale source de revenu et de la nourriture. Le manioc et les légumes constituent les aliments de base mais leur production est insuffisante par rapport aux besoins et demandes des consommateurs. Quelques familles déplacées ayant accès à la terre manquent les intrants nécessaires pour assurer la production agricole en champs (semences vivrières, maraichères et outils aratoires) ainsi que les géniteurs pour l'élevage.

Selon les entretiens organisés auprès des ménages, la pêche dans le lac Tanganyika n'a pas de bonne production du fait que les pêcheurs ne disposent pas d'unités de pêche, de conservation et de transformation de leurs produits. Aucune assistance humanitaire alimentaire n'a été signalée depuis plus ou moins trois ans dans la zone. Le marché le plus important est celui de Sebele, il se tient une fois la semaine, soit chaque mardi. Les principaux produits retrouvés dans ce marché sont : le riz, poissons, farine de manioc, farine maïs ordinaire, patates douces, haricots, huile raffinée, sel, sucre, huile de palme, les aubergines locales etc. L'assistance en CASH n'est possible que par mécanisme de transfert par téléphonie mobile.

Recommandation

- Appui en intrants agricoles (semences améliorées des cultures vivrières & maraichères et outils aratoires) ;
- Assistance alimentaire d'urgence pour soulager la situation critique de l'insécurité alimentaire des populations déplacées et familles hôtes dans la zone ;
- Appui en petits bétails pour améliorer l'état nutritionnel des enfants et femmes enceintes et allaitantes en protéines animales ;

- Assurer la formation agricole auprès des ménages afin d'accroître la production agricole,
- Appuyer spécifiquement la pisciculture à Kikonde qui est éloigné des activités de pêche,
- Renforcer les moyens de subsistance à travers les transferts de cash à usage multiple.